

chissement. On ne distribue pas d'enveloppes de salaires". Devant le guichet, nous voyons un pauvre ouvrier. A un autre angle de la salle se trouve un autre guichet. Celui-ci est tout grand ouvert et on y lit le mot "Dividendes." Par l'ouverture de ce guichet on voit passer un gros paquet de billets. Le capitaliste qui stationne à ce guichet semble dire que le régime est excellent qui lui permet, même en temps difficiles, de toucher ses dividendes sans interruption. Au bas de cette caricature se trouvent deux articles qui contiennent de fort intéressants commentaires. Entre autres choses, je constate qu'en août, cette année, l'ensemble de dividendes versés a été de \$447,689,154, soit une augmentation d'environ \$60,000,000 sur les versements d'août 1929. Les dividendes de compagnies d'utilité publique accusaient une augmentation d'un peu plus de \$20,000,000 sur ceux du mois correspondant de l'année dernière. Ceux des chaînes de magasins se sont maintenus à peu près au même niveau. Les dividendes de l'industrie automobile se sont accrus d'environ 8 p. 100, ceux des chemins de fer, de 10 p. 100 alors que ceux des établissements alimentaires et de salaison ont presque doublé. Suit ensuite un autre article contenant un résumé des études biennales que l'on est à faire en ce moment sur la situation industrielle. Cette étude fait voir les conclusions auxquelles on arrive, et tout le monde reconnaît que ce qui est vrai des Etats-Unis l'est en bonne partie du Canada. Premièrement, il y a très peu ou point d'augmentation dans le nombre des travailleurs; deuxièmement, il y a un très faible relèvement des salaires; troisièmement, le coût de la matière première accuse une légère augmentation; et quatrièmement, les bénéfices des patrons accusent une augmentation considérable. Je me bornerai à citer un paragraphe:

Valeur ajoutée par la manufacture augmentée de \$565,357,598 à \$671,495,012, soit une augmentation de plus de \$106,000,000 ou environ 20 p. 100. Cela signifie que l'ouvrier a touché, en moyenne, \$1,410 en salaires en 1927, et \$1,444 en 1929, augmentation de \$34. En 1927 la valeur ajoutée par la manufacture a été par ouvrier de \$4,148, et en 1929, de \$4,389, soit une augmentation de \$241. Ainsi, pour chaque \$7 ajoutés au montant payé par le consommateur l'ouvrier a touché une augmentation de salaire de \$1.

Comme je l'ai dit, les mêmes tendances se voient dans notre propre situation au Canada. Je me contenterai de renvoyer les honorables députés aux statistiques publiées dans une brochure qui a été déposée sur nos pupitres depuis deux ou trois jours, indiquant les manufactures canadiennes, statistiques préparées pour l'usage de la conférence impériale. Je n'ai pas eu le temps d'en faire une soigneuse analyse et de préparer des tableaux basés sur

ce document. Le travail s'arrête à l'année 1928, alors que les chiffres des Etats-Unis comprennent une année de plus. Je crois cependant qu'une étude de ce document montre que les tendances sont les mêmes chez nous que chez nos voisins, et, si nous ne sommes pas allés aussi loin, je suis passablement sûr que, lorsque la politique de haute protection aura été appliquée en ce pays, nous serons sur le même pied que les Etats-Unis.

Etant donné le caractère compliqué de notre problème, le Gouvernement ferait bien de considérer si même durant cette session il ne devrait pas nommer quelque comité ou commission pour étudier les problèmes qui sont à la base du chômage. Une partie du bureau des recherches industrielles pourrait peut-être se consacrer à une étude de ce sujet; peut-être cette tâche devrait-elle être confiée à un corps indépendant. Je ne vois point pourquoi on ne suivrait pas la pratique adoptée parfois en Grande-Bretagne, en nommant un comité de la Chambre composé de représentants des divers groupes de la Chambre qui, durant l'intersession, examinerait attentivement ce problème. Ce sujet est, il me semble, assez important pour mériter quelque attention de cette nature.

Quant à moi, je regrette que le discours du trône ne mentionne rien de l'assurance contre le chômage. Les membres de mon groupe n'ont jamais mis de l'avant cette assurance comme une solution du problème, mais je crois que ce serait une aide temporaire. A mes yeux, c'est un moyen bien plus satisfaisant de secourir les chômeurs que ce que nous voyons aujourd'hui, alors qu'il y a des fourneaux économiques dans presque tous nos grands centres. Il est honteux de traiter le problème du chômage de cette façon. Les ouvriers en général aimeraient voir créer un système d'assurance contre le chômage. Il a été jugé nécessaire dans les vieux pays; nous devrions l'adopter au Canada. Si nous constatons qu'il est inutile de l'établir sur une grande échelle, nous n'aurons pas à dépenser un montant très considérable, mais il y aura toujours certaines périodes au pays où le chômage se fera sentir. Vu le climat rigoureux du Canada, il devra nécessairement exister un certain chômage saisonnier, et il faudra beaucoup de temps pour trouver un projet en vertu duquel différentes sortes d'emplois puissent être fusionnées de façon que ce chômage saisonnier ne se présente plus. Dans l'intervalle, hommes, femmes et enfants souffrent. J'exhorte le Gouvernement à imaginer sérieusement quelque projet d'assurance contre le chômage. J'espère qu'il y songe.

On a suggéré de construire une route nationale. Je ne suis nullement opposé à un